

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article54>



Réveillés par le mouvement social de Décembre 1995

- Mémoire du mouvement social - Mouvement social de 1995 -



Publication date: jeudi 15 septembre 2011

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Les syndicats français mis au défi

Tenue à Davos, en février, la réunion de " décideurs " politiques, industriels et financiers venus du monde entier a souligné, en creux, l'absence de coordination des milieux populaires face à l'accélération de la mondialisation. En France, en particulier, le syndicalisme est faible, divisé et peu impliqué dans un réseau de solidarités internationales. Les grèves de décembre 1995 pourraient cependant enclencher une prise de conscience et une volonté de résistance. Seront-elles, à terme, porteuses d'un projet global susceptible de combler le vide qu'a laissé la gauche politique ?

Revenu au premier plan de l'actualité à l'occasion du mouvement social de décembre dernier, le syndicalisme français a beaucoup perdu en puissance depuis près d'un demi-siècle. Sa refondation dépendra de sa capacité à prendre en compte des forces et des aspirations nouvelles. Les grèves du secteur public et le soutien dont elles ont bénéficié dans l'opinion permettent de préciser l'identité de ces forces et la nature de ces aspirations.

De 1947 à 1958, le pourcentage des syndiqués passe de 50 % à 27 %. La fin des espoirs nés pendant la Résistance, les difficultés d'adaptation déjà à un tissu industriel qui change et à une " nouvelle classe ouvrière " qui apparaît (1), expliquent en partie cette chute. Mais il y a aussi le poids des scissions et de la division dans la classe ouvrière. Car le recul des effectifs n'affecte pas toutes les organisations syndicales. Ce sont pour l'essentiel Force ouvrière (FO) et surtout la Confédération générale du travail (CGT) qui perdent des adhérents et de l'audience (mesurée par les résultats aux élections des comités d'entreprise). La scission syndicale de 1947 a en effet entraîné des affrontements permanents entre les militants des deux confédérations, parfois physiques comme lors de la grève des mineurs de 1947. La guerre froide a ensuite solidement installé d'un côté les " cosaques " et de l'autre les " agents de la CIA ". Ostensiblement à l'écart de cette division, la Fédération de l'éducation nationale (FEN) et la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) voient progresser leurs effectifs et leur audience. De 1958 à 1977, le pourcentage de syndiqués se stabilise, voire augmente légèrement, passant de 27 % à 30 % : la baisse des effectifs de FO et de la FEN est compensée par les progrès de la CFDT déconfessionnalisée. Le mouvement de mai 1968 ne modifie guère cette évolution : progression de la CFDT et de la CGT, stabilisation de FO, nouveau recul de la FEN. En 1978 s'amorce une chute brutale : de 30 %, le pourcentage de syndiqués tombe jusqu'à atteindre son niveau actuel de 11 % : la CGT perd les trois quarts de ses adhérents, la CFDT près de la moitié, FO environ le tiers. Quant à la FEN, avant même la scission qui, en 1994, donne lieu à la naissance de la Fédération syndicale unitaire (FSU), elle a perdu près de la moitié de ses adhérents. Et, aux élections aux comités d'entreprise, ce sont les " non-syndiqués " qui désormais se situent en tête, passant de 17 % à 28 % des suffrages.

Ici aussi les explications de ce recul sont multiples. Mais, prises isolément, elles sont souvent insatisfaisantes. La " casse " des bastions industriels ? Certes, mais aux PTT la CGT abandonne aussi la moitié de ses effectifs, et les deux tiers aux finances. Une incapacité à prendre en compte les données nouvelles du syndicalisme ? Sans aucun doute, mais la CFDT, réputée s'être adaptée, passe durant cette période de 903 000 à 515 000 adhérents. Il faudrait ajouter le poids du chômage, les effets contradictoires de la gauche au pouvoir, et remarquer que le point de départ de la décrue 1978 correspond à la résurgence de la division syndicale, en l'occurrence à la rupture de l'accord d'unité d'action entre la CGT et la CFDT (2). De nouvelles organisations apparaissent A l'exception de Force ouvrière, toutes les organisations syndicales admettent la réalité de la crise. Et chaque mouvement social apporte à sa manière des éléments de réponse à cet affaiblissement : la forme " coordination ", lors des luttes que mènent les cheminots, puis les infirmières ; la " démocratie des assemblées générales " que généralise le mouvement de décembre 1995.

Aucune de ces pratiques ne vise à se substituer au syndicalisme, mais elles signalent des envies auxquelles celui-ci répond mal : souci d'agir dans l'unité, volonté d'indépendance par rapport à des stratégies décidées ailleurs, attente d'un syndicalisme de proximité, où chacun peut contrôler, participer, élaborer. Le tout dans un contexte où tous les sondages signalent un renouveau de l'aspiration à un syndicalisme plus fort, sans pour autant que celui-ci se prolonge par une syndicalisation effective. C'est dans cet environnement complexe que des éléments nouveaux ont récemment modifié la donne. Et d'abord la création de la Fédération syndicale unitaire (FSU), qui coïncide avec l'échec du projet de "recomposition syndicale" poursuivi par la FEN. La Fédération de l'éducation nationale envisageait le rassemblement en une seule confédération des organisations constitutives d'un syndicalisme "réformiste" (FO, CFDT, FEN et certains syndicats autonomes, telle la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF). Pour arriver à ses fins, la direction de la FEN n'hésite pas à chasser de ses rangs les syndicats contestataires. Mais la "recomposition" ne se fait pas : FO boude, la CFDT, divisée, a du mal à s'y insérer. Et, paradoxalement, les syndicats exclus non seulement gardent leurs adhérents, mais en recrutent de nouveaux. Pour la première fois dans l'histoire du syndicalisme français, une scission ne se traduit pas par une perte nette d'effectifs. Grâce à sa capacité à inventer des pratiques nouvelles, la FSU apportera même la preuve aux élections professionnelles qu'elle est majoritaire en milieu enseignant.

Presque au même moment, le "Groupe des dix" qui réunit en réalité près d'une vingtaine d'organisations aux tailles différentes et aux histoires diversifiées signale la naissance d'un syndicalisme autonome à l'allure inhabituelle. Les piliers de ce groupe sont le Syndicat national unifié des impôts (SNUI) et SUD-PTT. Le SNUI et SUD (Solidaires, unitaires, démocratiques) représentent assez bien les deux trajectoires qui caractérisent le Groupe des dix. L'histoire du SNUI est imprégnée du refus de la division syndicale, et une partie de sa tradition est corporatiste. SUD-PTT est né il y a une dizaine d'années de l'exclusion de la CFDT des équipes syndicales PTT d'Ile-de-France. Unitaire, combatif, présent dans une série de batailles sociétales (à Agir contre le chômage (AC !) ou dans la défense des droits des femmes), SUD a obtenu des résultats flatteurs à La Poste et à France Télécom (27 % des voix, derrière la CGT mais devant la CFDT), prouvant ainsi que, dans ce milieu, une organisation "radicale" pouvait avoir une audience de masse ; l'attelage SNUI-SUD a tourné le bloc des autonomes vers un syndicalisme combatif.

De son côté, la CGT évolue, à son rythme et à sa manière. Les débats entamés il y a trois ans au 44e congrès se sont poursuivis, formalisés par un livre des "rénovateurs" (3), Louis Viannet témoignant en réponse d'une belle capacité à prendre en compte les réflexions de ses opposants (4). En adoptant une série de positions à 60 % contre 40 % (et non comme autrefois à 90 % contre 10 %), le récent congrès de la CGT a témoigné de la réalité de ces débats. Force ouvrière s'interroge. On peut certes, comme les médias le font souvent, réduire les esquisses d'un rapprochement avec la CGT aux fantasmes d'une poignée de nostalgiques et de dogmatiques. Mais force est de constater qu'avec l'effondrement des pays du "socialisme réel" une partie des référents qui avaient justifié la scission de 1947 a cessé d'exister. On peut aussi réduire l'opposition à M. Marc Blondel à un vague modernisme sans rivage. Mais, dans le domaine revendicatif, ces opposants sont parfois plus proches de la gauche de la CFDT que de Mme Nicole Notat.

Ces dernières années, un rapport de force relativement équilibré perdure au sein de la CFDT. Au vu des vagues successives d'exclusions, cela fait maintenant longtemps que les observateurs estiment que la direction confédérale devrait être à l'abri de toute contestation. Or il n'en est rien. Le congrès de Montpellier a ainsi réélu Mme Nicole Notat, mais a en même temps rejeté le rapport d'activité de la direction de la confédération. Cette situation rend d'autant plus paradoxale l'élimination des opposants des instances confédérales. C'est dans ce paysage syndical que le mouvement social de décembre 1995 a déclenché un véritable séisme. On en connaît les manifestations extérieures : une CFDT déchirée entre une base qui conspu le plan Juppé et une direction qui semble l'approuver ; une CGT très ferme, mais qui refuse obstinément de se laisser porter à la tête du mouvement ; une poignée de main entre MM. Blondel et Viannet, souvent prolongée par l'unité d'action au niveau local, et qui, à FO, représente une révolution culturelle tant l'anticommunisme a été le premier ciment de l'organisation ; des petits nouveaux, SUD-PTT et la FSU, qui conquièrent une place de choix dans les grèves et dans les manifestations.

Mais la mue syndicale, probable, dépendra largement de la capacité des organisations de salariés à répondre à quelques questions de fond. En décembre dernier, tous les observateurs ont été frappés par la renaissance, à la base, de l'" interpro " : pas une assemblée générale de cheminots sans qu'y assistent, ou y participent, trois postiers, quatre agents des finances, deux employés communaux et quelques gaziers. C'est peut-être d'ailleurs ce qui a rendu caduc le recours aux coordinations qui avaient marqué les précédents mouvements, et qui indiquaient souvent une référence forte et identitaire au métier. Premier problème : les structures syndicales pouvant accueillir et faire vivre ce regain de l'interprofessionnalisme sont en déshérence.

En décembre dernier, les salariés du secteur privé se sont identifiés à ce qu'ils avaient de commun avec leurs camarades du secteur public, et ils n'ont guère été sensibles à ce qui les en distinguait. Le phénomène est significatif : l'idée souvent formulée d'une grève du privé " par procuration " n'est pas inexacte. Reste, pour le syndicalisme, à relever un défi : comment faire passer les salariés du privé de la grève par procuration à la grève tout court ? Desserrer l'étau des menaces sur l'emploi constitue sans doute un préalable, de taille. Mais comment ?

En décembre dernier, le patronat et le gouvernement n'ont pas réussi à opposer chômeurs et grévistes. Les chômeurs ont en effet observé avec sympathie grèves et manifestations. Lorsqu'il a été possible de dépasser ce stade de la sympathie, ce sont presque toujours les chômeurs qui ont fait mouvement vers les salariés, notamment par leur participation aux manifestations des organisations syndicales. Seront-ils payés de retour ? La jonction entre les actifs et les chômeurs est une question décisive pour l'avenir du mouvement ouvrier français. Une réussite comme Agir contre le chômage (AC !) et des efforts faits ici et là ne peuvent dissimuler que le mouvement syndical est largement en retard dans ce domaine. Le rôle des féministes EN décembre dernier, la démocratie des assemblées générales a bien fonctionné. mais elle a aussi montré ses limites. Quand une grève affronte l'Etat, il est difficile que les décisions se prennent dépôt par dépôt. Hier dirigistes et centralisateurs, les syndicats ont désormais tendance à laisser repartir le balancier dans l'autre sens. Pourtant être à l'écoute ne signifie pas forcément se taire. Cela peut signifier parler après avoir écouté (et non plus avant), proposer et non pas édicter. A trop s'effacer, les organisations syndicales pourraient faire douter de leur utilité. Leur problème n'est pas de renoncer à gérer les conflits, mais de les gérer démocratiquement.

En décembre dernier, les femmes ont animé les manifestations, marché et marché, la solidarité aux lèvres. Mais elles ont été moins visibles dans les piquets de grève et lors des assemblées générales. Les raisons sont multiples (5). Mais on ne saurait écarter qu'aient pesé les rôles familiaux traditionnels, renforcés par les problèmes de transport : les femmes à la gestion familiale, les hommes à la lutte. Le problème avait été moins sensible pendant le long conflit des infirmières : cela s'expliquait sans doute par la forte féminisation de la profession mais aussi parce que le travail décalé avait déjà instauré dans le couple des habitudes différentes de répartition des tâches domestiques. De manière générale, la crise convoque aujourd'hui la sphère du privé dans l'espace public. Mise en lumière par le succès de la manifestation du 25 novembre dernier (40 000 personnes à Paris), la nouvelle légitimité du féminisme va accentuer ce type de mise en cause. Or les syndicats, qui ont longtemps fait l'impasse sur de telles problématiques, sont encore mal préparés aux situations qui en découlent.

En décembre dernier, les nouvelles générations salariées ont montré qu'elles n'étaient pas hostiles aux organisations syndicales. Mais, souvent, elles ont pour réflexe de s'en servir quand c'est immédiatement utile, de " jeter " aussitôt après. Bien sûr, la précarité de l'emploi des jeunes leur interdit souvent d'entretenir un contact durable avec un syndicat, à supposer qu'il existe là où ils travaillent. Mais est-ce la seule raison ? Le fait que les 18-24 ans soient en tête de toutes les classes d'âge pour estimer que les objectifs prioritaires des syndicats devraient être " la protection des chômeurs ", " la réinsertion des exclus " et " la solidarité entre salariés français et immigrés " (6) explique une partie de leur désaffection militante. Car il est clair que ce ne sont pas aujourd'hui les objectifs prioritaires des organisations syndicales.

En décembre dernier, la volonté d'une Europe différente de celle que propose le traité de Maastricht s'est fortement exprimée pendant le mouvement social. Les pratiques européennes des syndicats sont-elles vraiment à la hauteur

des enjeux ainsi posés (7) ? Certes, les cheminots ont mené la première grève coordonnée à l'échelle européenne. Mais ce fut aussi la seule. Car les contacts au niveau des branches sont encore largement embryonnaires. La Confédération européenne des syndicats, qui maintient encore à l'encontre de la CGT une exclusive d'un autre âge, n'apparaissant pas comme le lieu naturel de cette concertation. Une directive européenne impose aux grandes firmes qui emploient des salariés dans plusieurs pays de créer des " comités de groupe ", qui existent à présent dans une quarantaine d'entreprises (8). Cependant, la pratique syndicale y est encore balbutiante. En décembre dernier, une série de grandes questions, de la protection sociale aux services publics ont été soulevées par le mouvement social, et qui sont à l'évidence politiques, au bon et plein sens du terme ? Le syndicalisme ne pourra sérieusement y répondre qu'en élaborant un " projet global ", qui constituerait au demeurant sa véritable garantie d'indépendance à l'égard des partis et des projets qu'ils portent. Mais une telle élaboration risque de heurter une opinion qui fait déjà grief aux syndicats de leur " politisation ". Elle menace aussi de réintroduire des divisions politiques dans un syndicalisme que ce type de clivages a déjà ébranlé à plusieurs reprises. En réalité, les problèmes tactiques qui agitent les organisations de salariés doivent être appréciés dans ce contexte d'ensemble. Demain, la dynamique de SUD se développera peut-être hors des PTT (certains cheminots de la CFDT, minoritaires, ont déjà rejoint cette jeune organisation). Demain, la vie syndicale verra peut-être se reconstituer autour de la CFDT et de la FEN un pôle " réformiste ", et se concrétiser le rapprochement observé l'année dernière entre la CGT et Force ouvrière. Mais la véritable " sortie de crise " consisterait à saisir l'occasion de ce séisme pour reposer la question de l'unité. Une telle proposition ne signifie pas que les divergences entre les uns et les autres sont faibles, mais qu'elles gagneraient à être gérées dans le cadre d'un mouvement unifié : pour reprendre l'observation de Mme Sylvie Salmon-Tharreau, secrétaire de la Fédération CGT des transports, le syndicalisme ne sera rassembleur que s'il est rassemblé (9). Et une telle perspective ne peut se réaliser que sur la base d'une refondation d'ensemble, c'est-à-dire à partir d'une volonté commune de répondre ensemble aux questions qui lui sont posées.

Jacques Kergoat.

Jacques Kergoat

Historien, président de Recherche Société Syndicalisme (Ressy), auteur de "Marceau Pivert, socialiste de gauche", Editions de l'Atelier, Paris, 1994

(1) C'est en janvier 1959 que paraît dans la revue La Nef la première des trois études, celle sur la Caltex, qui fourniront la matière au livre de Serge Mallet, La Nouvelle Classe ouvrière, Le Seuil, Paris, 1963.

(2) La rupture du programme commun PCF-PS-Radicaux de gauche entraîne, un an plus tard, la dénonciation du pacte d'unité d'action conclu, en 1974, par MM. Edmond Maire (CFDT) et Georges Séguy (CGT).

(3) Gérard Alezard, Lydia Brovelli, Gérard Delahaye, Jean Michel Leterrier, Faut-il réinventer le syndicalisme ? Editions L'Archipel, Paris, 1995.

(4) Louis Viannet, Syndicalisme, les nouveaux défis, Editions de l'Atelier, Paris, 1995.

(5) Cf. Danièle Kergoat, in " Parole autour d'un conflit ", France-Culture, 14 décembre 1995.

(6) Sondages CSA sur l'image des syndicats et la CGT réalisés pour la CGT en 1993 et 1995.

(7) George Ross, " Noblesse et misères du syndicalisme ", >Le Monde diplomatique, janvier 1996.

(8) Cf. Jean Claude Boual (sous la direction de), Syndicalisme, quel second siècle ? Editions de l'Atelier, 1995.

(9) In " Demain, le syndicalisme ", Politis-La Revue, no 6, février 1994. Cf. également les contributions au colloque organisé par Ressay en octobre 1995 " Un seul syndicat pour tous les salariés " (à paraître aux éditions Syllepse).